

### S.D.I.P

#### Assemblée Générale

**Salle Delavaud** 

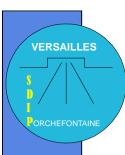
6 février 2016

10h30 - 12h30



#### Ordre du jour

- Accueil remerciements
- Rapport financier-vote
- Rapport moral/Rapports des commissions- vote
- Renouvellement du C.A.- vote
- Questions, propositions, débat



### Organisation du SDIP

Conseil d'administration Bureau

**AMEILHAUD Jean Paul** 

**BARTHES Françoise** 

**BROCHETON Bernard** 

CARRE Michel Secrétaire adjoint

**DE ROMEMONT Emmanuel** 

**DIVAN Michèle** 

DUTROU Claude Vice Président

**ETIEVANT Martine** 

HEREAU André

PERRUTEL Serge Président

**RUELLE Fabrice** 

SAMANOS Jacques Secrétaire

SCHIFRES Yannik Trésorier adjoint

SICÉ Claudine Trésorière

SILVESTRE Philippe



### Rapport financier

Rapporteur Yannik SCHIFRES



#### Rapport financier Résultat de l'exercice arrêté au 31/12/2015

Solde au 31/12/2014

+ 4035,75 €

- Fonctionnement de l'association
  - Recettes de fonctionnement

+1231,37 €

- Cotisations, dons, produits financiers
- Dépenses de fonctionnement 712,62 €

- Assurance MACIF
- Cotisations (SAVE, Maison des Associations, Yvelines Environnement)
- Frais et fournitures diverses
- Documentation pédagogique ONF
- RESULTAT DE L'EXERCICE .....+ 518,75 €
- Activité exceptionnelle
  - Vente de livres

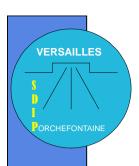
+ 660.00 €

Dons aux écoles (Yves Le Coz & Corneille)

660,00€

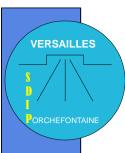
Solde au 31/12/2015

+ 4554,50 €



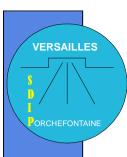
# Approbation du rapport financier

Contre Abstentions



#### Rapport moral/commissions

- Commission Urbanisme (J.S.)
- Commission circulation (J-P.A.)
- Commission Transports en commun (S.P.)
- Commissions Nuisances (bruit) (M.C.)
- La fibre optique (M.C.)
- Commission Zone verte (S.P.)
- Hommage à Pierre Béquet (S.P.)
- Impact du projet des 5 îlots (J.S.)
- Commission Culture SAVE (B.B.
- Site Internet (Ph.S.)



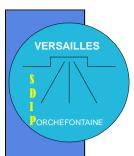
#### **Commission Urbanisme**

- Michel CARRÉ
- Martine ETIEVANT
- Yannik SCHIFRES
- Serge PERRUTEL
- Jacques SAMANOS (Rapporteur)



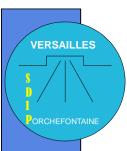
#### Commission urbanisme Pôles d'intérêts

- Enfouissement des lignes aériennes
- Assainissement
- Pollution visuelle, RLP
- Accessibilité Gare RER



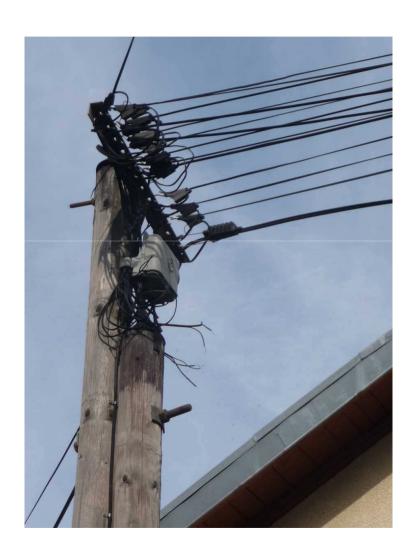
### Urbanisme : enfouissement des réseaux

- Etat des lieux en 2010
- Etat des lieux fin 2011
- Etat des lieux fin 2012
- Etat des lieux fin 2013
- Etat des lieux fin 2014
- Etat des lieux fin 2015
- Etat prévisionnel fin 2016
- Etat prévisionnel 2018



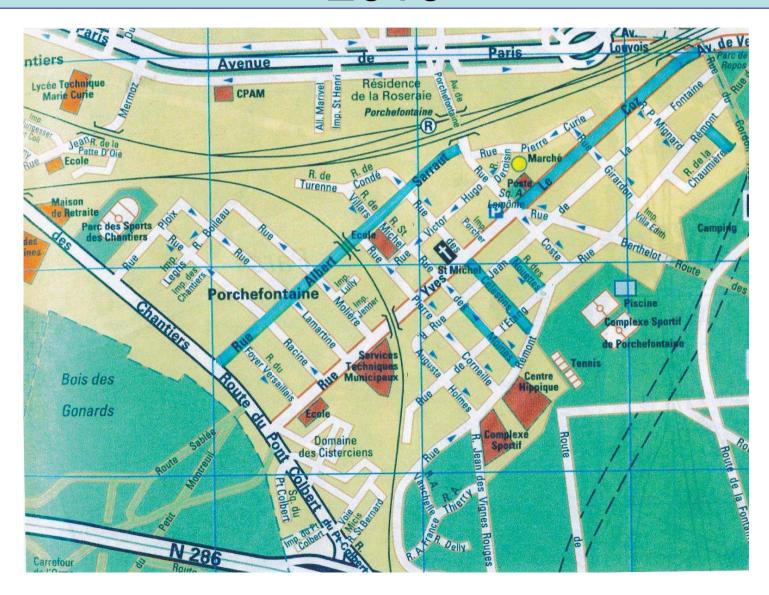
### Exemple de ligne aérienne





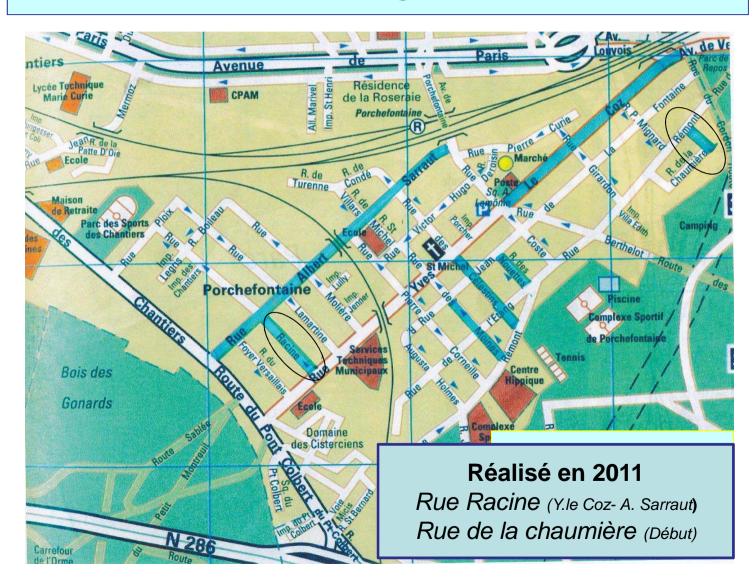


# Etat des Lieux 2010





## Etat des lieux fin 2011





### Rue Racine fin 2011

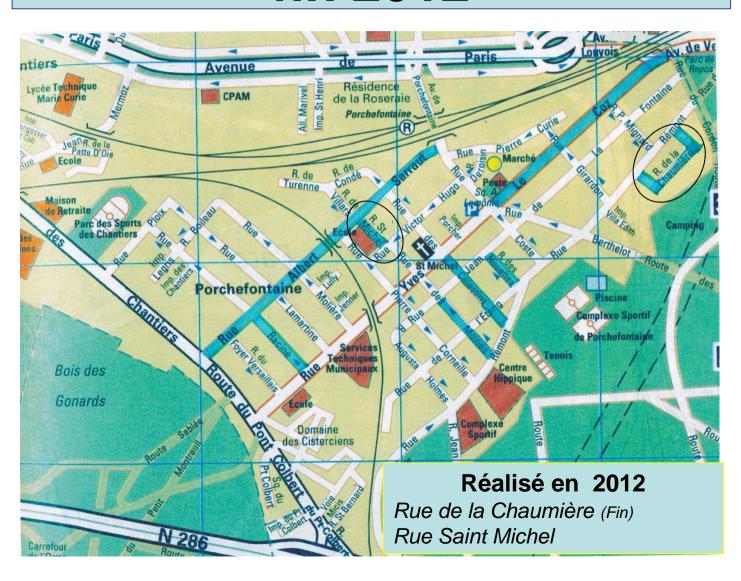


Au-delà de la rue Albert Sarraut





# Etat des lieux fin 2012





# Rue de la chaumière 31 octobre 2011

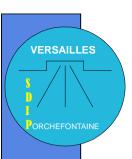






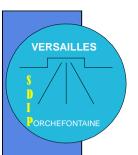
### Rue de la Chaumière Après travaux fin 2012



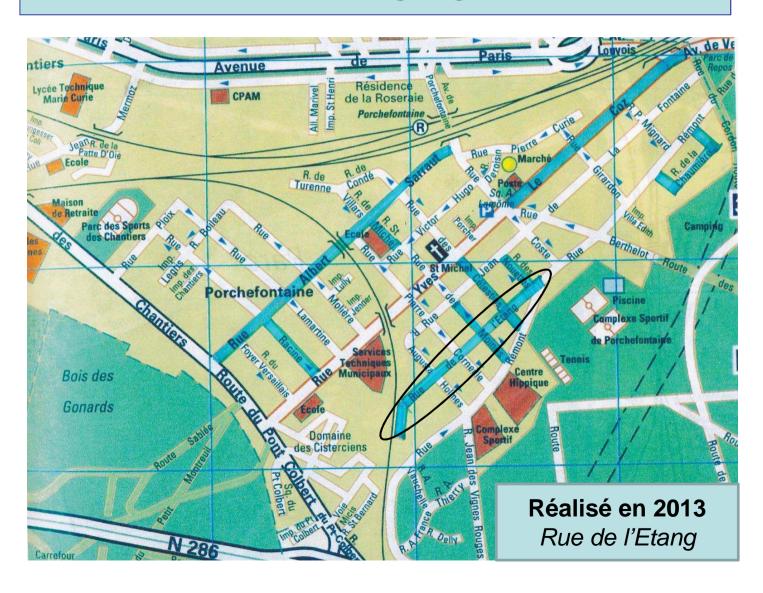


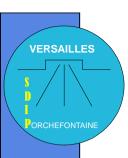
#### **Rue Saint Michel**





## Etat des lieux fin 2013

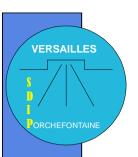




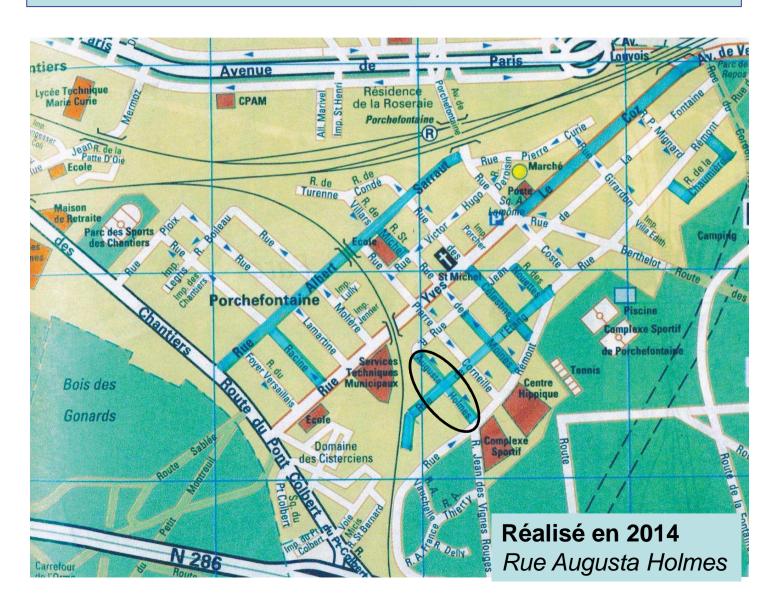
#### Rue de l'Etang Après travaux 2013

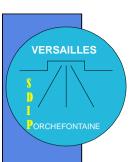






# Etat des lieux fin 2014





### Rue Augusta Holmes en 2014 avant travaux

#### Vue de la rue de l'Etang



Vue de la rue Rémont





# Rue Augusta Holmes fin 2014 après travaux

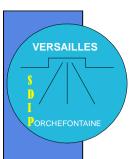






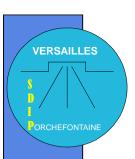
### Enquête auprès des candidats à l'élection municipale des 23 et 24mars 2014 Enfouissement des lignes aériennes

- Réponse de la liste élue : la politique d'enfouissement sera renforcée sur l'ensemble du quartier de Porchefontaine ; cette politique sera couplée avec la réfection des réseaux souterrains en liaison avec les concessionnaires concernés . Les rues déjà programmées pour la période 2014-2018 sont les suivantes: Augusta Holmes, Lamartine, Yves le coz, la Fontaine, Coste, Deroisin, Rémont, Moines, Turenne/Villars, Mignard, Girardon.
- Avec les travaux de la 1ère mandature, l'essentiel sera donc fait dans les 6 ans qui viennent

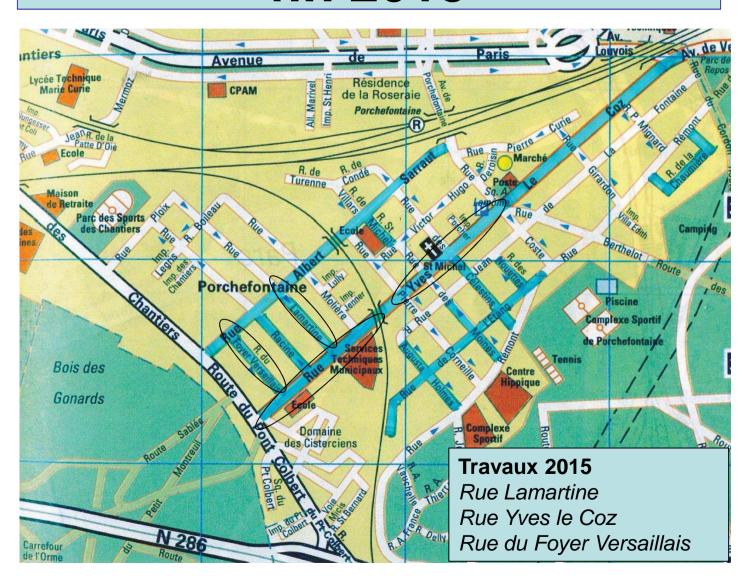


### Travaux d'enfouissement réalisé en 2015

- 1er semestre 2015
  - Rue Lamartine
  - Haut de la rue Yves le Coz (Pont Colbert-Pont SNCF)
  - Rue du Foyer Versaillais
- 2ème semestre 2015
  - Rue Yves le Coz (Pont SNCF- Rue Coste)



# Etat des lieux fin 2015





### Rue Lamartine en 2014 avant travaux







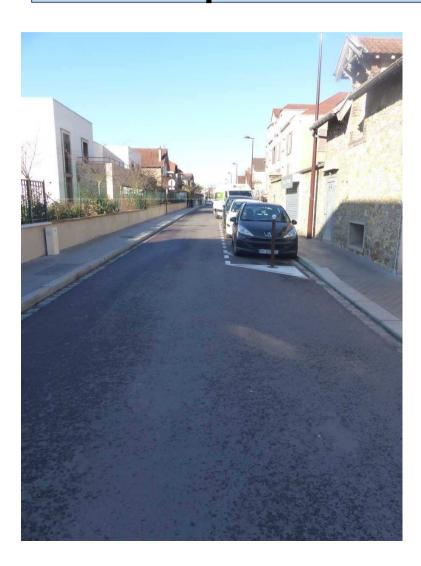
## Rue Lamartine en Janvier 2015 Travaux en cours







# Rue Lamartine après travaux 2015







# Rue du Foyer Versaillais après travaux 2015



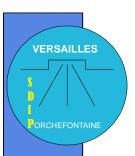




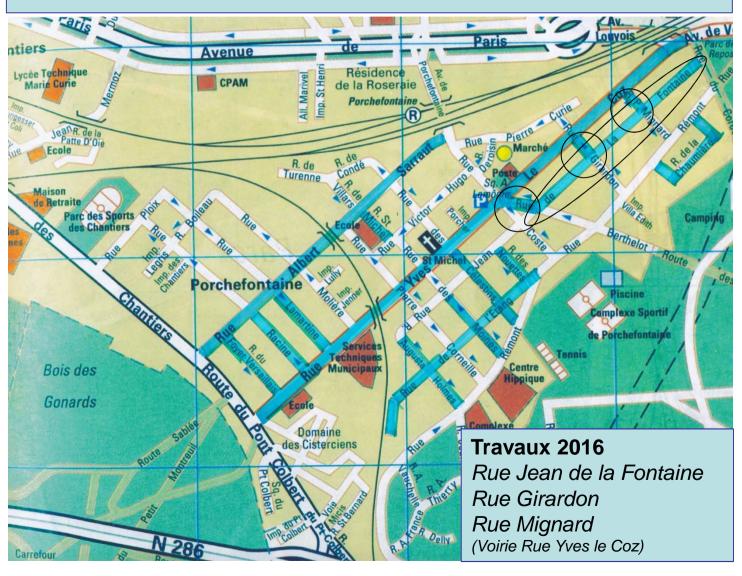
### Rue Yves le COZ après travaux 2015







# Etat prévisionnel fin 2016





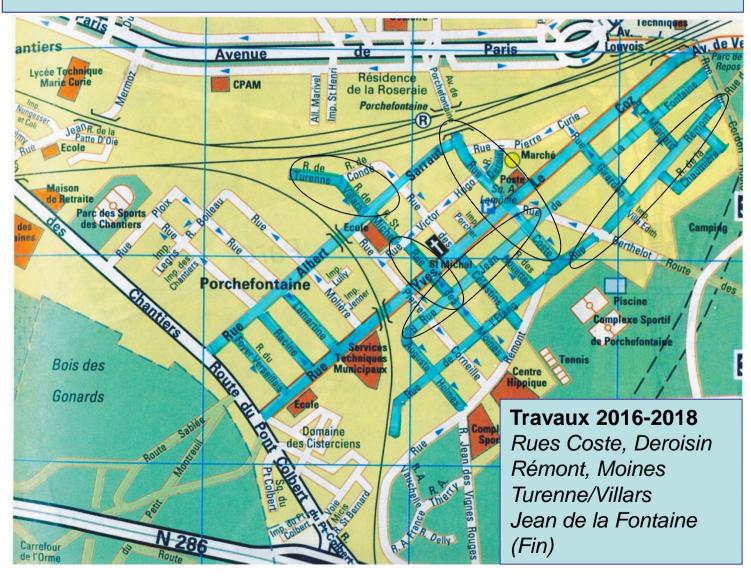
# Rue Jean de la Fontaine en janvier 2016 avant travaux







## Engagements pour 2018





### ASSAINISSEMENT



#### Assainissement Actions menées

- Mars 2012 : enquête auprès des habitants du quartier sur les inondations de sous-sols.
- 4 Octobre 2012 : présentation des résultats de l'enquête à M. Boudriot chef de service à la direction générale des services techniques de la ville.
- 9 février 2013 :Présentation des résultats et des projets à l'assemblée générale.
- 14 janvier 2016 rencontre avec M. Boudriot et Mme Delgado son successeur.



### Assainissement

- Le réseau d'assainissement est dimensionné pour absorber un orage décennal
- Tous les propriétaires doivent construire des bassins de rétention
- Travaux récents et projets
  - Réhabilitation du collecteur près des 6 ponts, nettoyage des embâcles près de l'étang
  - 2016 chemisage des canalisations rue Mignard
  - Construction d'un dispositif de récupération des eaux de pluie au club hippique, rénovation du terrain de sport
  - Projet d'un bassin de rétention dans le barreau entre la rue Coste et la rue Berthelot



### POLLUTION VISUELLE

Révision du Règlement Local de Publicité RLP



### Actions menées

- 9 mars 2014 : le SDIP alerte les candidats aux municipales sur la pollution visuelle occasionnée par les panneaux publicitaires
- 15 mars 2014 : la liste aujourd'hui élue répond que le maire va réviser le règlement local de publicité pour réduire la pollution visuelle
- 10 octobre 2014, courrier du SDIP à Mme Marie Boelle Maire adjoint déléguée à l'urbanisme pour lui rappeler ses engagements
- 21 novembre 2014, courrier de Mme Marie Boelle annonçant que le conseil municipal a décidé, par délibération du 20 novembre 2014, la révision du règlement local de publicité et le lancement de la concertation.
- 11 mars 2015 Reportage photo de tous les panneaux du quartier



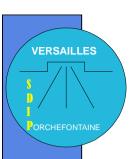
# Pollution visuelle















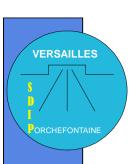
Rue Yves le Coz Descendant





Rue Albert Sarraut descendant

Rue Albert Sarraut montant





Angle rue Lamartine –Rue Albert Sarraut



Angle Av de Porchefontaine – rue Albert Sarraut



Angle rue Berthelot rue Jean de la Fontaine



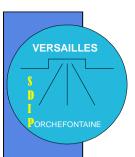
Avenue de Porchefontaine – Rue Coste Près de la gare RER



#### Actions menées

(Suite et fin)

- 12 mars 2015. Envoi d'un dossier au Maire dans le cadre de la concertation et invitation par e-mail, des adhérents à se manifester.
- 3 novembre 2015 : première réunion avec les organismes compétents.
- 22 janvier 2016 : participation du SDIP à la deuxième réunion avec les organismes compétents.



# Contexte légal et avant projet

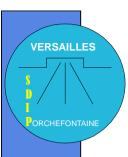
- Depuis le 13 juillet la publicité est interdite dans les lieux situés hors agglomération
- La loi Evin est assouplie: *Ia pub sur les vins devient information œnologique*
- La loi Pellerin : secteurs sauvegardés deviennent cités historiques
- Pour l'avenir, Versailles sera divisé en deux zones
  - Zone 1 :Trident proche du château : toute publicité interdite ;
     inclure le quartier Saint Louis?
  - Zone 2:
    - Suppression de tous les panneaux scellés au sol *(publics et privés)*
    - Aucun panneau sur les murs de soutènement
    - Limitation à 8 m² sur les murs mais taille proportionnée



# Ce que la révision changerait à Porchefontaine







# Disparition du panneau du talus à l'angle de la rue Coste et de la rue Albert Sarraut

11 mars 2015

**2 octobre 2015** 

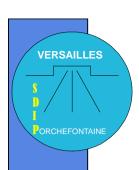






# Procédure de révision du règlement local de publicité

- Fin 2016, approbation du projet par le conseil municipal
- Enquête publique
- Fin 2017 ? Mise en application



# **GARE RER/SNCF**



### Accessibilité de la gare RER

- 18 mai 2015, courrier du SDIP à Mme Bebin Maire adjoint à l'action sociale et la santé, demandant d'intervenir auprès de la SNCF pour permettre l'accès de la gare aux personnes à mobilité réduite et aux personnes munies de poussettes
- 26 juin 2015 réponse de Mme Bebin : du fait des priorités établies dans le schéma directeur du STIF, l'autorité compétente en la matière, la gare de Porchefontaine ne fait pas partie des travaux prévus de mise en accessibilité du fait d'un faible trafic de trains et de passagers ainsi que de la configuration des lieux.

Avec le changement de présidence du STIF, cette position peutelle changer ?



#### Nuisances sonores générées par le ferroviaire

#### Sentiment général après la mise à raz du talus (début été 2015):

- Les riverains concernés sont assez désabusés, traumatisés pour certains : plus d'écran les protégeant non seulement du bruit mais aussi de la lumière des trains la nuit : « on ne peut plus se tenir dans le jardin, la lumière rentre sous forme de spots dans nos maisons, on ressent plus les vibrations »
- Rumeur a couru que SNCF/ RFF considérait le talus comme fragile, souhaitait en étudier la solidité et pourraient envisager à terme un mur antibruit
- Les riverains concernées souhaitent être informés sur les prospects, sur ce qui est envisagé à l'horizon 2, 5 et 10 ans

#### Propositions

- Que la ligne RER C soit considérée comme une ligne prototype pour l'utilisation de nouvelles machines plus silencieuses
- Qu'un projet de mur anti-bruit soit mis à l'étude

#### Actions que conduira le SDIP au cours de l'année 2016/2017

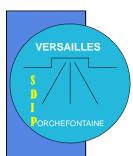
- Prise de contact avec les directions de la SNCF (exploitation ligne RER C) et RFF
- Courrier à l'attention des autorités politiques compétentes pour souligner l'urgence d'une mobilisation sur ce sujet



# COMMISSION CIRCULATION

Rapporteur Jean. Paul Ameilhaud

Tendances Générales



# Commission circulation Sommaire

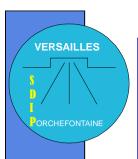
- Circulation automobiles
  - Carrefour rue Yves le Coz / rue Girardon
  - Parking du stade
- Circulation piétons
  - Sécurisation du passage piétons de la gare RER
  - Rue de la sablière
- Circulation vélos
  - Rappel du projet de voie cyclable vers le camping



### Stop du Carrefour Rue Yves le Coz/ Rue Girardon







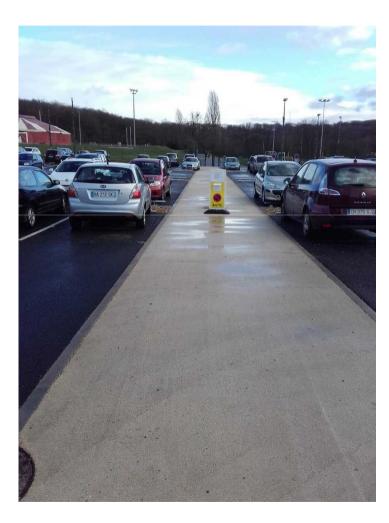
# Stop Le Coz / Girardon

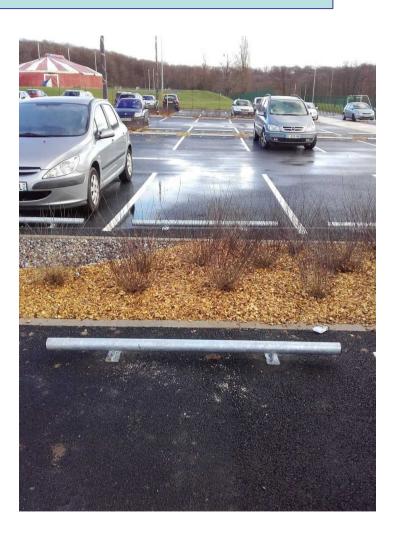
- Le stop a été mis en place à l'Eté 2015
- A la demande des riverains de la rue Le Coz
- En raison de la vitesse trop rapide des transports publics et du bruit .
- Etude d'amélioration: reculer la bande d'arrêt sur la rue Y.le Coz sens Lamôme-Viroflay
- ° Raison:

Les voitures au stop sont obligées de reculer pour faciliter le passage de la rue Girardon



# Parking du Stade







# Parking du stade

- A terme 150 places. Il sera interdit aux plus de 3,5 T. Un parking leur sera réservé en face du Camping
- Phase1 (Enrobés) terminée
- Phase 2 (Allées en enrobés clairs, plantations et bute-roues) terminée fin février
- Il restera gratuit



# Passage piétons de la gare SNCF/ RER







### Sortie Gare SNCF

- Constat :
  - -Vitesse excessive
  - -Refus de laisser passer les piétons
  - ° Equipements:
  - marquage au sol
  - panneau « piétons »
  - ralentisseur
  - caméra surveillance

- Sécuriser davantage:
- Demandé mise en place radar pédagogique
- (avantages)



## Rue de la Sablière



La rue de la sablière appartient à Viroflay



### Rue de la Sablière

- La réhabilitation fait l'objet d'une étude d'ensemble à la demande de V.G.P
- La partie haute sera prise en charge par la commune de Viroflay lors de l'aménagement de l'Îlot de la place des fêtes ( à horizon de 3 ans )
- Pour la partie basse un accord devra être trouvé pour le financement.



# Piste Cyclable But

 Equipement Actuel: avenue de Porchefontaine

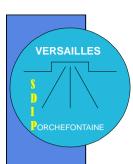
 Piste devant être prolongée

- Proposition du SDIP
- -Tracé montant par la rue Coste puis au travers du stade rejoindre le camping
- Tracé descendant par la rue Berthelot



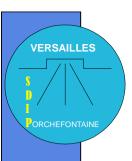
## Rappel du projet SDIP de voie cyclable Square Lamôme -Camping





# Commission transports en commun/Bus B

- Michel CARRE
- André HEREAU
- Serge PERRUTEL (Rapporteur)
- Jacques SAMANOS



### RAPPEL Réponses au questionnaire SDIP

	Exprimés		
Bus B	Oui	Non	Abs
Trouvez-vous utile de demander de prolonger la ligne jusqu'à Viroflay pour se connecter au tramway T6?	<b>97%</b> (60)	3% (2)	6% (4)
La création d'un arrêt intermédiaire entre le terminus des 6 ponts et la place Lamôme vous parait-elle utile ?	42% (20)	58% (28)	27% (18)
La plage horaire de service correspond-elle à vos besoins ?	90% (47)	10% (5)	21% (14)

Le prolongement de la ligne B est plébiscité



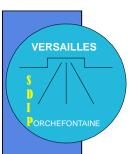
# Bus B Objectif et démarches

 Objectif: Prolonger la ligne de Bus B jusqu'à Viroflay pour avoir accès aux gares RD, RG et T6

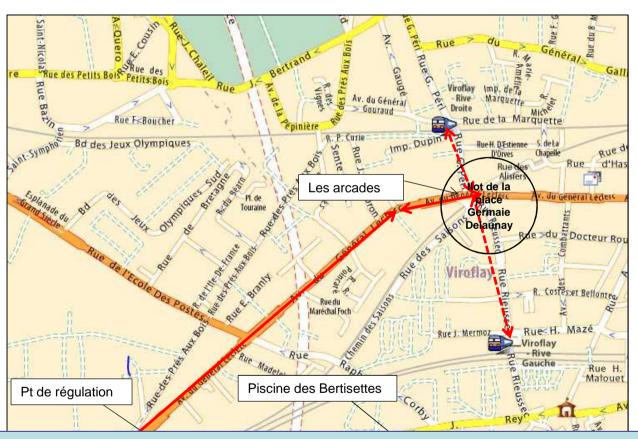
#### Démarches récentes

- Rencontre avec M. DUSSAC de Phébus en oct. 2014
- Rencontre avec O. LEBRUN maire de Viroflay en mars 2015
- Rencontre avec M DUSSAC de Phébus en juin 2015
- Rencontre avec O. LEBRUN maire de Viroflay le 2 février 2016

A ce jour, ces démarches n'ont pas abouti mais M. Lebrun s'engage à plaider cette cause auprès de Phébus



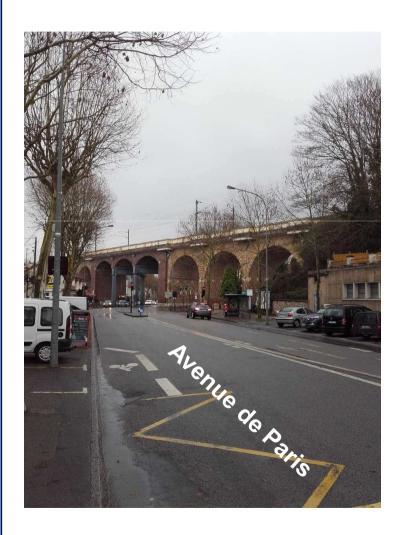
#### Prolongement de la ligne B Piste de réflexion



Prolongement de la ligne du B jusqu'aux arcades d'où les passagers vont aux gares RD et RG à pied. Un espace de manœuvre du bus serait prévu lors de l'aménagement de l'îlot Germaine Delaunay



## Les Arcades à VIROFLAY







## **NUISANCES SONORES**

Michel Carré



# DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

## REUNION D'INFORMATION

**Special Porchefontaine** 

Jeudi 24 mars

20h

Salle Delavaud Maison de Quartier de Porchefontaine

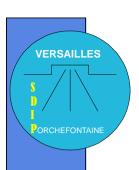
**Versailles** 



#### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR**

www.versaillesgrandparc.fr ou au N°Vert 0 800 284 524





# NUISANCES HELICOPTERES

Michel Carré



# Reportage R. Pillot 2014





# Photos R. Pillot 2015

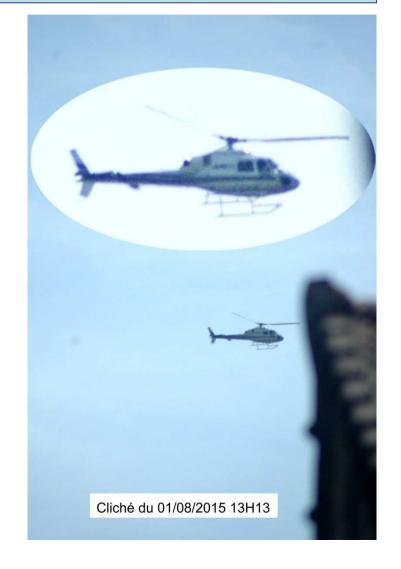


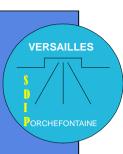




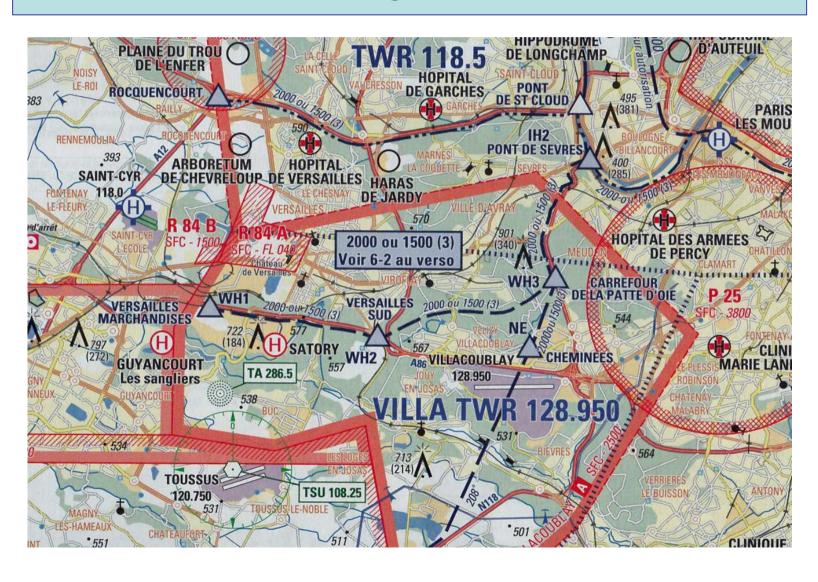
# Photos R. Pillot 2015





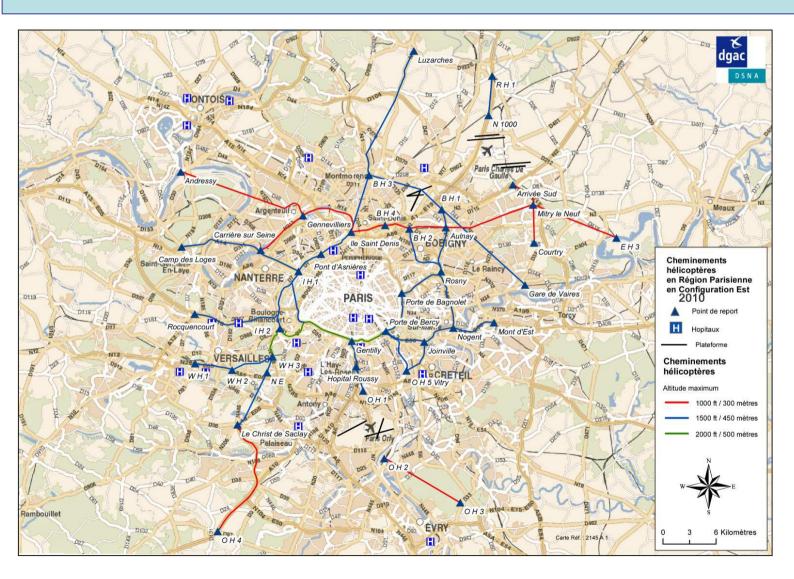


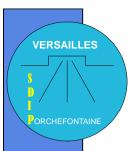
# CARTE HELICOPTERES 2014



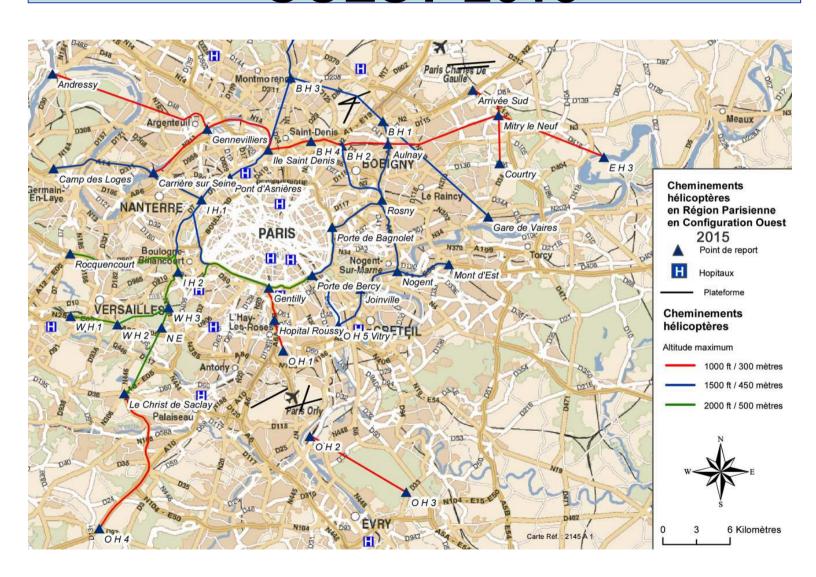


# Cheminements Hélicoptères EST-2010



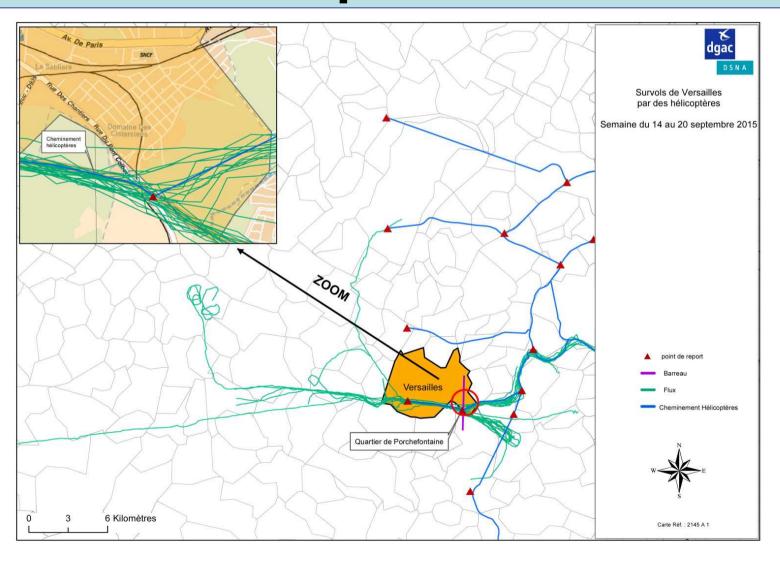


# Cheminements Hélicoptères OUEST-2015



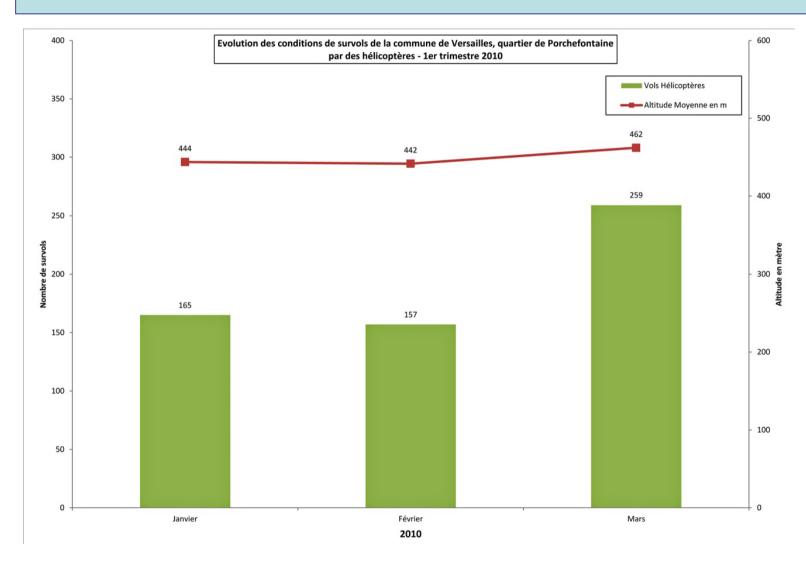


# Cheminements hélicoptères 14-20 septembre 2015



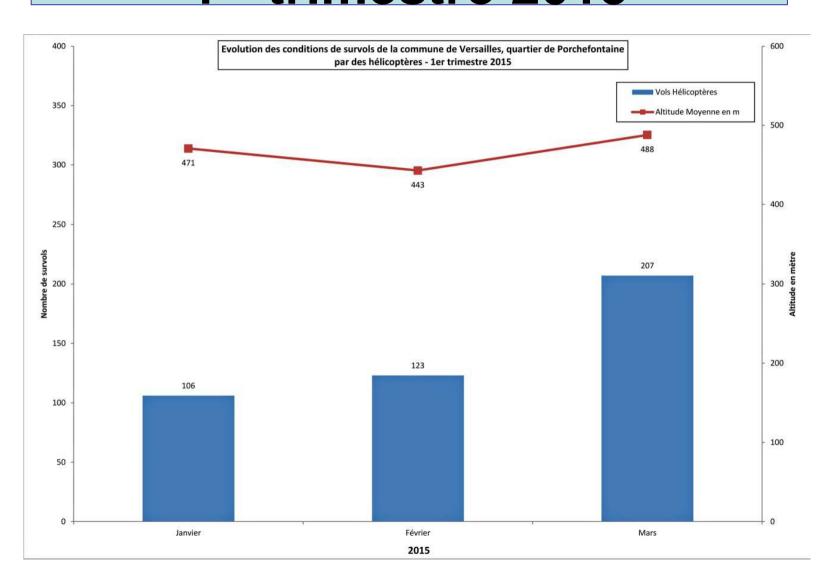


### Survols hélicoptères 1<sup>er</sup> trimestre 2010





### Survols hélicoptères 1<sup>er</sup> trimestre 2015





## Décret BORLOO 2010

#### Article R571-31-1 En savoir plus sur cet article...

Créé par Décret n'2010-1226 du 20 octobre 2010 - art. 1

Pour l'application de la présente sous-section, on désigne par :

- voi d'entraînement : tout ou partie de voi d'aviation civile incluant des manœuvres ou des exercices répétitifs, dont l'objet est l'acquisition de connaissances dans la pratique du pilotage à l'exception des manœuvres strictement nécessaires à la familiarisation du pilote avec l'aérodrome ou à l'acquisition ou au renouvellement d'une qualification de site :
- vol touristique circulaire sans escale: vol avec passagers, sans motif professionnel pour les passagers, sans escale, et dont les points de départ et d'arrivée sont confondus;
- vol touristique circulaire avec escale de moins d'une heure : vol avec passagers, sans motif professionnel pour les passagers, comportant une escale de moins d'une heure et dont les points de départ et d'arrivée, en dehors de l'escale, sont confondus, l'escale s'entendant comme le temps passé au sol par l'aéronef;
- essai moteur : toute mise en marche du groupe motopropulseur dont l'objectif n'est pas d'entreprendre un vol.

  Article R571-31-2 En savoir plus sur cet article...

Modifié par Décret n'2011-1371 du 27 octobre 2011 - art. 30 (VD)

Pour l'application de l'article L. 571-7. constituent des zones à forte densité de population les agglomérations de largeur moyenne de plus de 3 600 mètres figurant sur la carte aéronautique au 1/500 000 de l'Organisation de l'aviation civile internationale, publiée par l'Institut national de l'information géographique et forestière, ainsi que l'ensemble des points du territoire situés à moins d'un demi-mille nautique (926 mètres) de ces agglomérations, cette dernière extension étant réduite à 463 mètres obté mer pour les agglomérations littorales.

#### Article R571-31-3 En savoir plus sur cet article...

Créé par Décret n°2010-1226 du 20 octobre 2010 - art. 1

Durant la phase d'approche, l'atterrissage et le décollage au départ ou à destination des aérodromes situés dans les zones définies à l'article R. 571-31-2, les équipages sont tenus de respecter les procédures de conduite à moindre bruit définies dans le manuel de vol ou d'exploitation de leur aéronef.

#### Article R571-31-4 En savoir plus sur cet article...

Créé par Décret n°2010-1226 du 20 octobre 2010 - art. 1

Le ministre chargé de l'aviation civile peut fixer, pour chaque aérodrome relevant de sa compétence situé dans les zones mentionnées à l'article R. 571-31-2, tout ou partie des limitations suivantes :

- 1.-Limiter, en fonction des caractéristiques de l'environnement et des conditions d'exercice de l'activité aérienne des aérodromes concernés, le nombre maximal de mouvements d'hélicoptères par plage horaire, par jour, mois, saison et année :
- II.-Déterminer les plages horaires et hebdomadaires dans lesquelles le trafic des hélicoptères dont le niveau de performance acoustique est inférieur à un seuil fixé par ce ministre est interdit ;
- III.-Déterminer les plages horaires et hebdomadaires pendant lesquelles les essais moteurs sont interdits.

Le ministre peut prévoir les cas où il peut exceptionnellement être dérogé en raison de manifestations à caractère international ou d'importance économique majeure aux limites fixées en application du I du présent article.

En application de l'article <u>L. 227-5 du code de l'aviation civile</u>, l'Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires est consultée sur les projets d'arrêtés pris en application du présent article. Il en va de même des commissions consultatives de l'environnement des aérodromes concernés.



# Contacts à la base 107 à Villacoublay

Courrier du 5 juin 2015, colonel Brune Foussard, base 107 de Villacoublay :

« Pour apporter une réponse précise aux interrogations des habitants, il convient de nous transmettre un signalement précis : heure, lieu, si possible la description de l'appareil (type, couleur...) » tel 01 45 07 30 30

email: 0sa.ba107@inet.air.defense.gouv.fr

Site internet ; <u>WWW.ba107.air.defense.gouv.fr</u> => téléchargement Info Riverains

CCE, représentants VGP : Mme Pelletier maire de Bièvres M Bellier maire de Jouy en Josas

Contacts DGAC via le SDIP: contact.sdip@gmail.com



### Bulletin d'infos Base 107



#### Intervention de Dammartin-en-Goële

Le Groupe Interarmées d'Hélicoptères stationné à Villacoublay a été engagé au profit du GIGN lors de la prise d'otages de l'imprimerie de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne) le 9 janvier 2015. L'Escadron d'Hélicoptères 3.67 et la Section Aérienne de Gendarmerie ont également participé à cette mission de sécurité intérieure.







Ces escadrons s'entraînent au quotidien pour maintenir ce haut niveau de qualification.

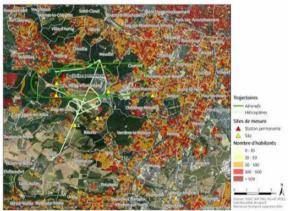
#### Aéronefs ayant utilisé l'espace aérien de Villacoublay en 2014



www.ba107.air.defense.gouv.fr

#### Rapport d'étude Bruitparif

Une campagne de mesure de bruit autour de la Base aérienne 107 "Sous-Lieutenant Dorme" s'est déroulée du 21 août au 17 octobre 2013. Sept stations RION NA37 dotées de fonctionnalités d'identification des évènements acoustiques, de détermination de la trajectoire de provenance du bruit et de classification de la source de bruit en "aérien" ou "terrestre" ont été installées.



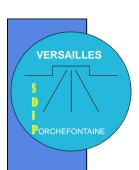
Implantation des sites de mesure autour de la Base aérienne 107 de Villacoublay

	N.	Adresse	Commune	Station	Durée	Période de mesure
Zone 1	1	58, rue Albert Calmette	Jouy-en-Josas (78)	1 1	56 jours	22 août 2013 au 17 octobre 2013
Zone 2	2	Parc de Diane	Jouy-en-Josas (78)		57 jours	21 août 2013 au 17 octobre 2013
Zone 3	3	30, chemin de la Creuse Voie	Bièvres (91)		46 jours	23 août 2013 au 8 octobre 2013
Zone 4	4	30, rue des Bosquets	Clamart (92)		48 jours	22 août 2013 au 9 octobre 2013
Zone S	5	87, avenue Anatole France	Châtenay-Malabry (92)		47 jours	22 août 2013 au 8 octobre 2013
Zone 6	6	1, allée du Poitou	Vélizy-Villacoublay (78)		49 jours	21 août 2013 au 9 octobre 2013
Zone 7	7	route du Cordon de Viroflay				depuis le 10 juillet 2013

Synthèse des sites de mesure sélectionnés pour la campagne Bruitpanif

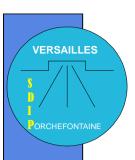
#### Les résultats de l'étude sont disponibles à l'adresse suivante :

http://www.bruitparif.fr.sites/forum-des-acteurs.bruitparif.fr/files/ressources/Rapport%20V%C3%A9lizy-Villacoublay.pdf



# La fibre Optique FTTH

M. Carré



## La fibre optique

L'ARCEP a attribué à « l'opérateur d'infrastructure » SFR, la charge du déploiement de la fibre optique FTTH (fiber to the home) sur le territoire de Versailles.

L'objectif est d'apporter à l'horizon 2017, le Très Haut débit en fibre optique à tous les résidents.

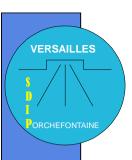
La ville n'est ni maitre d'ouvrage, ni ne finance le projet, seulement « facilitatrice ».

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intention

d'Investissements, SFR avait prévu d'équiper Versailles entre 2012 et 2016. → Première réunion en mai 2011

Choix SFR FTTA: jusqu'à l'amplificateur

<=>FTTH : fibre jusqu'au domicile



## La fibre optique

#### Situation fin 2015

Débits: offre commerciale numéricable: 200 Mb/s A vérifier sur Speedtest;

Ping (délai de réponse machine-machine) ex 12ms Débit descendant (ex 34Mb/s) et montant (ex 6Mb/s)

Le 20 aout 2014, suite au rachat de SFR par Numéricable tout s'est arrété.

Actuellement il y a 65 foyers connectés à la fibre optique nouvelle génération à Versailles sur 45 0000 potentiels

Fin 2015, «l'opérateur SFR Numéricable perd son bras de fer avec la ville La fibre optique sera finalement installée par son principal rival. » (Orange)



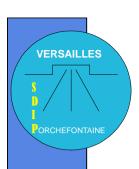
## La fibre optique

#### **Actions**



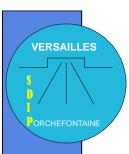
Répondre à la consultation de VGP sur le très haut débit:

http://arcg.is/1ktGw52



### Commission Zone verte

Serge Perrutel



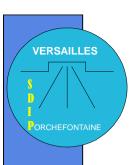
### Commission Zone Verte





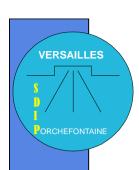
### Commission Zone Verte

- 18% du budget de l'ONF est consacré au ramassage des ordures en forêt!
  - pour exemple: pour ne pas avoir à payer dans les décharges prévues à cet effet, on y trouve les appareils ménagers de particuliers, des gravats de construction mais aussi beaucoup d'autres choses non recommandables!
- Devant ce triste constat, le SDIP agit en procurant aux trois groupes scolaires du quartier une documentation pédagogique réalisée par l'ONF
  - Cette documentation est utilisée par un animateur de l'ONF lors des sorties scolaires organisées et programmées avec le corps enseignant.



# Commission zone verte (fin)

- Une quatrième documentation a été également remise à la directrice de l'école "le village Montreuil", dont la directrice est habitante du quartier et présidente du CLAP53
- Ces documentations ont été financées par la vente du livre de Porchefontaine.



## Pierre BEQUET

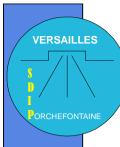


### Pierre Béquet

Né le 27 octobre 1932, il habite le quartier de Porchefontaine où il décède le 21 décembre 2012

- En <u>1960</u>, il remporte le <u>prix de Rome</u> de gravure en <u>taille-douce</u>.
- Son projet est choisi en <u>1971</u> pour la <u>Marianne</u> d'usage courant. Il emporte également le concours pour le timbre du 50e anniversaire de l'<u>appel du 18</u> juin mêlant <u>Marianne</u>, <u>croix de Lorraine</u> et <u>drapeau</u> de la France.

Le SDIP dont il était membre du conseil d'administration souhaite lui rendre hommage en donnant son nom au jardin du square Lamôme.



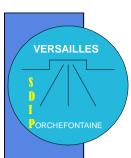
#### Marianne de Pierre Béquet

Suite au changement de tarif du 4 janvier 1971, une nouvelle figurine apparait, appelée officiellement Marianne.

Cette nouvelle figurine est dessinée par Pierre Béquet, qui s'inspire du profil de son épouse.

Le dessin est volontairement épuré pour faciliter le travail des services de tri. Cette série de timbres dits d'usage courant sera retirée de la vente le 21 juillet 1978.

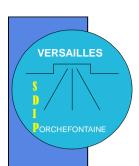




### Hommage à Pierre Béquet

- En juin 2013, le SDIP demande au maire d'honorer la mémoire de Pierre Béquet en donnant son nom au square jouxtant la poste de Porchefontaine.
- En décembre 2013, le maire soumet son accord à l'approbation du conseil de quartier
- En mars 2015, le conseil de quartier adopte la proposition

Depuis, la difficulté majeure est de trouver l'interlocuteur à la poste. Plusieurs courriers ont encore été envoyés récemment



## Projet des 5 Îlots à VIROFLAY

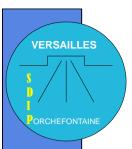
Quel impact sur notre quartier?



## Projet des 5 Îlots

## Rencontre avec O. Lebrun, maire de Viroflay, le 2 février 2016

- La concertation sur l'étude d'impact a été terminée en septembre
- La construction de l'EHPAD est bien avancée
- L'aménagement de l'îlot de la place de la fête prévoit la destruction des vieilles maisons, la construction de 60 logements, le réaménagement d'un parking et la valorisation de l'espace naturel du parc de bon repos.



## Îlot de la place de la fête

#### EHPAD 84 lits+88 logements

#### L'EHPAD au 03/02/2016







## Îlot de la place de la fête

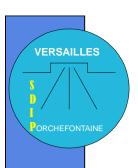




# Projet des 5 Îlots (Suite)

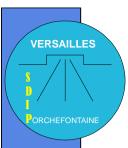
## Rencontre avec O. Lebrun, maire de Viroflay, le 2 février 2016

- La décision de construire ou non un équipement public dédié à l'évènementiel, ne sera prise qu'en fin d'année 2016 dans les cadre de la création du dossier ZAC.
- La solution alternative serait d'agrandir la salle Dunoyer de Segonzac déjà existante.



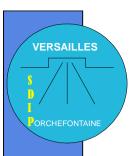
# Commission Culturelle SAVE

Bernard BROCHETON (Rapporteur)



### SAVE

- Save est la fédération ou le regroupement de 11 Associations pour la défense des habitants des différents quartiers de Versailles, plus 3 résidences, et 2 Associations de défense d'ordre générale «Les Amis des Forêts » et « V E I » Versailles Environnement et Initiative
- Plus 1 association au Chesnay, 2 associations à Viroflay et La Résidence de la Châtaigneraie à la Celle Saint Cloud. En tout plus de 2000 membres reçoivent chaque trimestre sauf les mois d'été un courrier comprenant :
- un éditorial du Président relatant les différentes actions auprès de la Mairie, du Département et de la Région
- un bulletin de la Commission Culturelle sur les visites organisées.



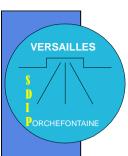
### Commission culturelle

- La Commission Culturelle
  - Aucune existence juridique
  - Partie intégrante de Save ne peut être dissociée
  - Destinée aux membres des Associations de quartiers auxquels elle est réservée
  - La C. Culturelle assure la propre gestion des activités par autofinancement. Dans le prix de chaque visite un petit supplément est compris pour assurer l'édition et l'expédition



### Commission culturelle

- L'équipe dirigeante est composée actuellement de 6 personnes toutes bénévoles
- Un bulletin trimestrielle est adressé à tous les membres figurants sur les listes des quartiers sauf pour les mois de juillet-août- septembre
- En général 6 visites par trimestre soit 2 par mois
- L' exercice comptable par du 1<sup>er</sup> septembre pour finir le 31 août
- Pour l'année 2014/15 nous avons eu 503 visiteurs



# APERCU POUR EXERCICE 2014/15 VISITES RÉALISÉES.

- 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 Octobre Novembre Décembre
  - Château de Versailles Visite de la Gypsothèque complet (30 personnes)
  - Ste Chapelle « Exposition St. Louis » complet (25 personnes)
  - Le château de Champs/Marne 2ème visite complet (20 personnes)
  - Versailles Le Quartier St. Louis complet (25 personnes)
  - L' Hôtel Turgot (Institut Néerlandais ) complet
  - (25 personnes)
  - Château de Sceaux complet (30 personnes)



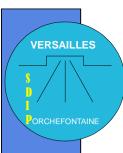
### Visites du 1<sup>er</sup> trimestre Janvier Février Mars 2015

- Hôtel Salé Musée Picasso (20 personnes)
   Complet
- Visite de la Géode Annulée Grève du personnel
- Château de St. Germain (25 personnes)
- Eglise orthodoxe St. Serge de Ragonège (25 personnes) Complet
- Musée Bourdelle (29 personnes)
   Complet
- Château d' Anet & Chapelle de Dreux 32 personnes Complet



# Visites du 2<sup>ème</sup> trimestre Avril Mai Juin 2015

- Ecole des Beaux Arts Paris (18 personnes)
- Hôtel de Kergoley (25 personnes) complet
- Hôtel des ventes Drouot (21 personnes)
- Musée des Instruments de Musique (18 personnes)
- Voyage dans la l' Auxerrois 2 jours (26 personnes)
- Promenade dans " la petite ceinture "
   (24 personnes)

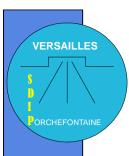


### APERCU POUR EXERCICE Le nouvel exercice 2015/ 2016

#### VISITES RÉALISÉES

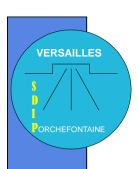
octobre, novembre, décembre 2015

- Visite de la ville de Senlis (26 personnes)
- Visite Parc de Rambouillet Laiterie (22 personnes)
- Visite Fondation Coubertin (21 personnes)
- Versailles Expo « Le Roi est Mort » complet (20 personnes)
- Grand Palais « Expo Mme Vigée Lebrun complet (25 personnes)
- Visite du Musée Zadkhine (20 personnes)



### Visites du 1<sup>er</sup> trimestre Janvier Février Mars 2016

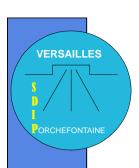
- Versailles Espace Richaud (25 personnes) Complet
- Musée Marmottan Expo « Villa Flora » (20 personnes)
   Complet
- Visite de l'Usine PSA Peugeot (25 personnes) Complet
- Visite des Archives nationales (25 personnes) Complet
- Visite du Musée de l'Homme (25 personnes) Complet
- Château de Pierrefonds Clairière de Rothondes (30 personnes) Complet



### SITE INTERNET

Philippe Silvestre

www.sdiporchefontaine.fr



## Approbation du rapport moral

Contre

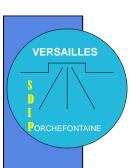
Pour



# Election des membres du Conseil d'Administration

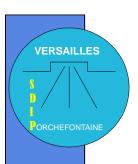
#### Conformément aux statuts, 1/3 à renouveler

- Membres sortants : AMEILHAUD Jean Paul, BARTHES Françoise, DIVAN Michèle, de ROMEMONT Emmanuel, SCHIFRES Yannik, SILVESTRE Philippe.
- Membres se représentant : AMEILHAUD Jean Paul, DIVAN Michèle, de ROMEMONT Emmanuel, SCHIFRES Yannik, SILVESTRE Philippe
- Membres nouveaux : BARTHES Xavier vote à main levée
- Membres élus : (noms)



### **Questions / débat**

FIN prévue 12h30



Adresse SDIP

contact.sdip@gmail.com

Site:

www.sdiporchefontaine.fr

Adresse postale:

Maison de quartier

86 rue Yves le Coz